

MADAME HAULET,

MADAME FERDINAND DE LAMOTTE ONT
L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU MARIAGE DE MADemoisELLE
MARIE-CLAIRE DE LAMOTTE, LEUR PETITE-FILLE ET FILLE,
AVEC MONSIEUR EMMANUEL ROBA, LICENCIÉ EN SCIENCES
COMMERCIALES ET FINANCIÈRES.

MONSIEUR ET MADAME

LOUIS ROBA ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU MARIAGE
DE MONSIEUR EMMANUEL ROBA, LEUR FILS, AVEC MADemoisELLE
MARIE-CLAIRE DE LAMOTTE.

LE CONSENTEMENT MUTUEL DES ÉPOUX SERA REÇU PAR MONSIEUR L'ABBÉ CHARLES HAULET,

AUMÔNIER À L'ATHÉNÉE ROYAL PRINCE BAUDOIN À MARCHIN.

LA MESSE DE MARIAGE SERA CÉLÉBRÉE EN LA BASILIQUE SAINT-MARTIN À LIÈGE
PAR MONSIEUR L'ABBÉ LOUIS DE LAMOTTE, RÉVÉREND CURÉ DE LA PAROISSE SAINT-LAMBERT À HERSTAL.

LE VENDREDI 6 MAI 1955 À 11 HEURES.